**Partie 1 – GÉnÉralitÉs**

1. **Conditions générales**
2. Fournir et installer les panneaux acoustiques. Fournir la main-d’œuvre, les matériaux, l’outillage, l’équipement et les services nécessaires conformément aux stipulations des documents contractuels.
3. Soumettre des dessins d’atelier montrant les détails de construction et d’installation avant le début des travaux de fabrication.
4. **Assurance de la qualité**
5. Cote de classification de risque d’incendie : ASTM E84.
6. Coefficients d’absorptions du son selon la norme: ASTM C423-17.
7. **Livraison, entreposage et manipulation**
8. Il incombe à l’entrepreneur général de veiller à ce que les panneaux acoustiques soient convenablement entreposés avant leur installation et à ce qu’ils soient protégés en permanence pendant et après leur installation.
9. **Travaux connexes réalisés par d’autres**
10. Peinture.
11. Fonds de clouage.

1. **Garantie**
2. Une garantie d’un (1) an couvrira les panneaux acoustiques contre tout défaut de fabrication. Ces garanties seront en vigueur à partir de la date d’acceptation provisoire des travaux et couvriront matériaux et main-d’œuvre.

**Partie 2 – Produits**

1. **Matériaux**
2. Les panneaux acoustiques en métal perforé tel que fabriqué par Corflex.
3. La face des panneaux sera fabriquée d’une feuille

**Sélectionner :**

Acier satiné de 1.3mm d’épaisseur (calibre 18), perforé de trous de 2.5mm (3/32”) en quinconce espacés de 4mm (5/32”).

Aluminium de 1.3mm d’épaisseur (calibre 18), perforé de trous de 2.5mm (3/32”) en quinconce espacés de 4mm (5/32”).

**Sélectionner :**

Panneau plat modèle 2200P, feuille métallique perforée repliée sur les 2 plus longs côtés du panneau. Le panneau aura une épaisseur de 51mm (2’’).

Panneau avec ondulation en V modèle 2200V, à entraxe de 76mm (3’’) et d’une profondeur de 25mm (1’’). La feuille métallique perforée sera repliée sur les 2 plus longs côtés du panneau. Le panneau aura une épaisseur de 76mm (3’’).

1. Les deux raidisseurs internes auront une épaisseur de 1.3mm (calibre 18). Pour les panneaux excédants une longueur de 1830mm (6’-0’’), un raidisseur mitoyen doit être rajouté. Chaque raidisseur d’extrémité doit être doté de deux écrous de (¼” – 20) pour fixation des panneaux aux supports de montage. Ces quatre supports seront maintenus au panneau par des boulons 1/4”– 20.
2. L’isolant acoustique sera une natte de 51mm (2’’) de fibre de verre avec une densité minimale de 0,68kg/ m³ (1.5lb/p³). L’isolant acoustique sera recouvert d’une pellicule de polyéthylène ignifuge.
3. **Système d’attache**
4. Les quatre supports de montage de 3mm (calibre 11) permettront un dégagement de

**Sélectionner :**

0mm (0’’) du mur ou du plafond

51mm (2”) du mur ou du plafond

102mm (4”) du mur ou du plafond.

1. **Finition des panneaux acoustiques**
2. La finition des panneaux acoustiques sera

**Sélectionner :**

Une peinture poudre électrostatique. Choisi parmi la gamme standard du manufacturier (blanc, noir, gris beige).

Une peinture poudre électrostatique. Choisi parmi la gamme des couleurs RAL.

1. **Performance acoustique**
2. Les données compilées par un laboratoire indépendant, donneront les caractéristiques d’absorption du son des panneaux. Les tests effectués donneront les valeurs suivantes d’absorption acoustique exprimées en m2/panneau pour un panneau standard de 915mm x 3049mm (3’-0’’ x 10’-0’’) avec isolant acoustique et d’une membrane de polypropylène ignifuge noir.

**Partie 3 – ExÉcution des travaux**

1. **Installation**
2. L’installation doit être effectuée par un installateur autorisé et formé par le manufacturier.